

Préface

« **SUBLIMER LES RICHESSES DE NOS TERRITOIRES EN SOLUTIONS RESPONSABLES** pour les générations futures », telle est l'ambition de « Bioeconomy for Change », le pôle de la bioéconomie française, dont j'ai l'honneur d'assurer la présidence depuis 2020.

Cette ambition résonne à l'unisson avec le titre de cet ouvrage, « le renouveau des territoires par la bioéconomie ». Je salue donc l'initiative de Jean-Marc Callois, qui en est l'auteur. Et je le remercie de m'avoir proposé de rédiger cette préface.

Un territoire se façonne dans le temps à travers l'histoire. Ses paysages se transforment en fonction de l'activité agricole et économique et, d'une manière générale, en fonction du génie de ses habitants. La bioéconomie est un levier essentiel de la croissance du territoire par la création de valeur qu'elle génère du champ aux consommateurs. Son approche holistique est essentielle : l'intégration à partir de la biomasse de toutes les solutions en alimentation, matériaux et énergie, aboutit à un écosystème responsable et durable.

En Europe, la bioéconomie représente plus de 2 000 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 11 % du produit intérieur brut européen. Elle emploie près de 18 millions de personnes, soit 9 % des travailleurs européens. En cela, elle est une réalité, certes peu identifiée – car fragmentée par secteurs –, mais qui pèse économiquement et socialement.

À titre d'illustration, j'évoquerais la société Roquette, que j'ai rejointe il y a plus de 30 ans. J'ai pu constater le lien indéfectible qui existe entre le territoire et une entreprise qui valorise des matières premières agricoles (en l'occurrence du maïs, du blé, de la pomme de terre et du pois) en ingrédients d'origine végétale pour l'alimentation et la santé.

L'entreprise Roquette, sise à Lestrem dans le Pas-de-Calais, est un centre névralgique de son territoire. Avec ses salariés, elle contribue largement au développement du lieu où elle est implantée. Les services publics, les sous-traitants, les commerces de proximité vivent grâce à l'entreprise. Elle gère la montée en compétences des salariés, elle noue des partenariats avec les centres de recherche et les universités. En bref, elle participe à cet écosystème vertueux de développement au service de toutes les forces vives locales. Ceci s'applique bien sûr à toutes les entreprises. La particularité des entreprises de la bioéconomie réside dans leur proximité avec l'environnement agricole. En effet, leur activité est fondée sur les bioressources. L'entreprise de la bioéconomie irrigue donc fondamentalement les territoires dans lesquels elle est présente et vice-versa.

Si nous voulons poursuivre au travers des générations futures la voie tracée par nos prédécesseurs, il nous faut avoir un respect profond vis-à-vis de nos racines et de nos territoires. C'est grâce à eux que nous avons pu bâtir ce projet de bioéconomie territoriale, projet unique de développement économique local et international.

Développement à l'international : le mot est lâché et il est central pour la bioéconomie de nos territoires. Nous avons développé en France des champions internationaux de la

bioéconomie comme les groupes Avril, Michelin, Roquette et Veolia. Plus de 70 % des amidons et dérivés produits en France et issus de cultures de l'hexagone sont exportés : quelle richesse pour nos territoires qui rayonnent ainsi à l'extérieur de nos frontières !

Au-delà de cette force exportatrice, nous avons su appliquer notre modèle de bioéconomie à travers le monde. En cela, les entreprises de la bioéconomie française sont des entreprises multiterritoires qui ont systématiquement placé le territoire au cœur de leur réflexion pour toute implantation à l'étranger. Il s'est agi de projeter notre modèle économique performant en intégrant les spécificités locales : s'adapter sans imposer.

La bioéconomie est pourvoyeuse d'activités et de croissance sur les territoires. Elle est aussi créatrice de solutions plus durables, non seulement pour nos filières, mais aussi pour notre vie au quotidien. Le développement actuel des protéines végétales pour l'alimentation humaine est à cet effet emblématique. D'une part, l'introduction de plantes protéagineuses dans les rotations de cultures permet de limiter la consommation d'engrais azotés par la fixation de l'azote atmosphérique dans les racines. D'autre part, ces ingrédients riches en protéines végétales permettent d'accéder à une alimentation saine et favorable à la santé. La France est reconnue mondialement pour sa gastronomie d'excellence. Gageons qu'elle devienne la référence mondiale en matière de gastronomie végétale, bonne pour le consommateur et pour la planète.

Ce secteur fait l'objet de nombreux soutiens à l'innovation, comme dernièrement avec les stratégies d'accélération « Alimentation durable favorable à la santé », « Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique » et « Produits biosourcés et biotechnologies industrielles – Carburants durables » aidées par l'État à hauteur de plus de 1,3 milliard d'euros.

Protéines France, l'association qui rassemble en France tous les acteurs des protéines végétales et des nouvelles sources protéiques, a piloté avec l'Ania (Association nationale des industries alimentaires) et les ministères de l'Industrie et de l'Agriculture la réflexion au sein du comité stratégique de la filière agroalimentaire.

Plus globalement, la bioéconomie est une activité exigeante en innovation industrielle. Développer de nouveaux matériaux biosourcés durables pour l'automobile, de nouvelles bioénergies pour substituer les carburants fossiles dans l'aviation et de nouveaux bioproduits pour la biopharmacie exige des expertises, des moyens, des collaborations interdisciplinaires public-privé et un soutien pérenne des pouvoirs publics. Notre place de leader de la bioéconomie au niveau mondial en dépend. Saisissons les opportunités de partenariats à l'échelon national avec ces stratégies d'accélération, mais aussi au niveau européen avec notamment le nouveau partenariat public-privé « Circular Biobased Europe » que vient de lancer la Commission européenne. Celui-ci sera doté d'un milliard d'euros de soutien. La Commission européenne s'est saisie de cet enjeu de durabilité de notre modèle actuel en lançant le « pacte vert » et des initiatives comme « de la ferme à la table ».

La bioéconomie se retrouve bien présente dans les enjeux agricoles et alimentaires de ces initiatives européennes. Il est trop tôt pour évaluer l'impact de ce pacte vert sur la

bioéconomie. Mais soyons vigilants car le modèle de bioéconomie territoriale exige un équilibre entre les trois composantes du développement durable : les personnes, la profitabilité et la planète.

Nous avons les cartes en main. À nous de jouer juste, de continuer notre dialogue constructif avec les pouvoirs publics, de choisir les bons partenaires, de saisir les opportunités tout en restant fidèles à nos valeurs ancrées sur les territoires.

Jean-Marc Callois m'a parlé de ce projet d'ouvrage alors qu'il en achevait la rédaction. L'objectif est d'expliquer que la bioéconomie est une chance pour nos territoires. J'en suis aussi intimement convaincu.

Permettez-moi d'exprimer à Jean-Marc Callois ma sincère gratitude pour ce travail de grande valeur qui est un réel plaidoyer pour une économie du vivant, l'économie durable et circulaire par nature.

*Christophe Rupp-Dahlem,
directeur des affaires publiques du groupe Roquette,
président de Protéines France,
président du pôle « Bioeconomy for change » (B4C)*